



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA DORDOGNE

Périgueux, le 13 décembre 2019

Communiqué de Presse

Intempéries du 12 et 13 décembre 2019

Dans la nuit du 12 au 13 décembre 2019, un fort coup de vent a touché le département de la Dordogne. De fortes bourrasques de vents ont été enregistrées (122 km/h à St Martial de Viveyrols et 104 km/h à Bassillac) ainsi que des fortes précipitations.

Routes

Les services du Conseil départemental sont mobilisés sur le terrain 50 interventions ont déjà été réalisées pour dégager les routes :

- RD 52 Urval : route coupée au niveau du pont
- RD 60 à St Crepin : route coupée par une ligne à haute tension à terre
- RD 708 à Rudeau-Ladosse : route coupée par un poteau télécoms à terre
- RD 100 à Bourg-du-bost : route coupée par un poteau télécoms à terre
- RD 939 à Château-Lévêque : la route n'est pas barrée mais balisée, le passage des véhicules est possible mais avec prudence
- RD 32 à Bergerac : la route n'est pas barrée mais balisée, le passage des véhicules est possible mais avec prudence
- RD 5 à Tourtoirac : la route n'est pas barrée mais balisée, le passage des véhicules est possible mais avec prudence

Électricité

25 000 personnes sont actuellement privées d'électricité. Les équipes d'astreinte d'Enedis sont renforcées et le diagnostic est en cours.

SDIS

A l'heure actuelle, près de 85 interventions ont été réalisées et sont en cours sur l'ensemble du département. Plus de 40 sapeurs-pompiers sont mobilisés .

Vigilance crue

Une vigilance crue / inondation est en place sur la commune de Terrasson, tronçon Vézère aval.

SNCF

Les trains circulent normalement (selon le plan de grève annoncé par la SNCF)

Conseils de comportement

- **Soyez prudents dans vos déplacements, adaptez votre vitesse.**
- **Évitez de vous engager sur une route inondée, respectez les signalisations**
- **N'appellez les pompiers (18 ou 112) qu'en cas d'urgence : secours à personne ou incendie**
- **Ne touchez pas les fils électriques tombés au sol**
- **Si de grosses infiltrations sont constatées dans votre logement, coupez l'électricité**

Contact Presse

Préfecture de la Dordogne - Service départemental de la communication interministérielle

Aurélia PAILLOT - 05.53.02.24.07 – 06 22 64 43 84 - aurelia.paillot@dordogne.gouv.fr



@prefecture24



@Prefet24